

**BOURSE AUX JOUETS  
ET AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS 2025**

**AUTORISATION INDIVIDUELLE**

(à compléter et à nous retourner accompagnée de votre pièce d'identité et du règlement)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ OU PERMIS DE CONDUIRE :

DELIVRÉ (E) LE :

PAR :

TELEPHONE :

Est autorisé (e) à vendre ou à échanger des vêtements ou jouets lui appartenant lors de la Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par la Commission des Fêtes qui se tiendra le :

**Dimanche 9 Novembre 2025 à ORESMAUX (80)**  
**de 10h00 à 17h00**  
**(LES PORTANTS SONT INTERDITS)**

Conformément aux instructions préfectorales, chaque exposant ne devra participer qu'à une seule brocante, une fois l'an.

Cette autorisation devra être présentée par son titulaire, dans l'enceinte de la Bourse, à toute réquisition des services de Police.

Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre, à ne laisser ni sacs poubelles, papiers ou autres déchets.

**À Compléter par la Commune :**

Nombre de table :  
Numéro de table :  
Payé le

☐ € par Chèque n°  
☐ € en espèce

ORESMAUX, le  
Le Maire,

Michèle PÉRONNE